

## Tarifs Audiotel : communications et reversements Guyane vers Guyane, Guyane vers Antilles et Antilles vers Guyane

*Applicable au 1er Janvier 2008, pour tout appel à partir d'un poste fixe France Télécom*

Consommateur							Fournisseur de services Reversements Audiotel		
Phase gratuite	Durée maximum	Prix utilisateur TTC TVA à 0 % (1)	Prix utilisateur TTC TVA à 8,5 % (2)	Fréquence impulsions	Reversement net Guyane-Guyane Guyane-Antilles	Appels non pris en compte pour les reversements	Particularités dans le calcul des reversements		
Accès à la durée	08 90 64 08 90 70	0	Illimitée	0,094 € TTC/mn	0,102 € TTC/mn	60 sec	- 12,6 € HT/h <sup>(3)</sup>	aucun	aucune
	08 90 71	0	Illimitée	0,125 € TTC/mn	0,136 € TTC/mn	45 sec	- 9,85 € HT/h <sup>(3)</sup>	aucun	aucune
	08 91 67 08 91 70 0/1/2/5	0	30 mn	0,188 € TTC/mn	0,204 € TTC/mn	30 sec	- 6,43 € HT/h <sup>(3)</sup>	aucun	aucune
	08 92 35 0 08 92 68 08 92 69 08 92 70 0/1/2/5/7	0	30 mn	0,282 € TTC/mn	0,306 € TTC/mn	20 sec	- 1,31 € HT/h <sup>(3)</sup>	aucun	aucune
Accès au forfait	08 97 65	0	Illimitée	0,470 € TTC/appel	0,510 € TTC/appel	forfait	0,39 € HT/appel -15,46 € HT/h	moins de 5 sec	5 sec < ou = appel < ou = 2 mn comptabilisé à 2mn
Accès mixte	08 99 70	12 sec	30 mn	1,128 € TTC/appel + 0,282 € TTC/mn	1,224 € TTC/appel + 0,306 € TTC/mn	20 sec	0,94 € HT/appel -1,91 € HT/h	moins de 23 sec	la phase gratuite (12 sec) n'est pas prise en compte

(1) TVA à 0% : Guyane, Iles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; taux en vigueur au 01/06/02

(2) TVA à 8,5% : Martinique, Guadeloupe, Réunion taux en vigueur au 01/06/02 –

(3) Il s'agit bien d'un reversement à la durée, négatif